

Réf: Dossier N° 060658

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DS-MAX.INT »

Siège social Abidjan, Yopougon, COMPLEXE, Lot 6065, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DS-MAX.INT »

Objet : VENTE DE PRODUIT COSMETIQUE
ACCESSOIRES DE
BEAUTE
COMPLEMENT ALIMENTAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou en partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société ivoirienne ou étrangère ayant un objet similaire ou connexe, exerçant des activités ou opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, sous quelque forme que ce soit;

- Et plus généralement, toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou tout autre objet similaire ou connexe de nature à favoriser directement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, COMPLEXE, Lot 6065, Ilot 05

Dirigeant(s) : M TIOMO NGANKEU PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07829 du 07/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38680/GTCA/RC/2021 du 07/12/2021

